

**Village Vacances**

04340 REVEL - MEOLANS

Tél. 04 92 80 75 75

Fax. 04 92 80 75 80

louriouclar@wanadoo.fr

Mme PELINI MARIE AURORE  
A.S.C.E  
LES MIMOSSES  
54 CHEMIN DU VAL FLEURI  
BAT C3  
06800 CAGNES SUR MER

Le 26 janvier 2011

Objet : Séjour 2011

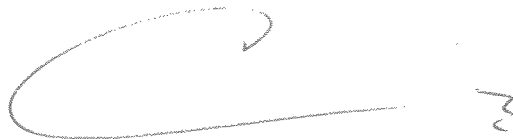
Madame,

Vous trouverez ci-joint les contrats de réservation en double exemplaire pour votre séjour à Lou Riouclar. Merci de nous les retourner après les avoir signés. Nous vous ferons alors parvenir l'exemplaire qui vous est destiné.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente de vous accueillir, vous remerciant de votre confiance, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Bertrand AUGER  
Directeur



PJ : 2 contrats.



ASCE 06  
Mme PELINI  
« MONTAGNE PLURIELLE »  
8 jours / 7 nuits

**1<sup>er</sup> jour**

Arrivée en après-midi.  
Installation.  
Présentation du séjour  
**Soirée libre.**

**2<sup>ème</sup> jour**

**Matinée :** Randonnée découverte autour de Riouclar. Apéritif champêtre au four à pain du village  
*Roméyère -Les Passours (Dén. 450m)*  
**Après-midi :** découverte de la Basse Vallée de L'Ubaye  
*Randonnée surprise « aux flambeaux » dans les tunnels de l'Ubaye (Dén. 200m)*  
**Soirée Diaporama « Ubaye »**

**3<sup>ème</sup> jour**

**Journée randonnée dans Le Parc National du Mercantour, Vallon de Larche**  
*Les Lacs du Lauzanier (Dén. 400/600m)*  
**Soirée Film Serre Ponçon.**

**4<sup>ème</sup> jour**

**Journée Randonnée en Haute Ubaye : Le vallon de MAURIN**  
*Les lacs et glacier du Marinnet - tour de l'Aiguille large (Dén. 600/900m)*  
**Soirée Loto**

**5<sup>ème</sup> jour**

**Matinée :** visite de Barcelonnette , marché de pays / ou visite de la Maison du Bois de Méolans  
**Après-midi :** Randonnée à Dramonasc : « Les Vieux hameaux (Dén. 350m)  
**Soirée : Jeux pour tous**

**6<sup>ème</sup> jour**

**Le Parc National Du Mercantour, Vallon de Bayasse**  
*Le Circuit des Esbelliouses (Dén. 750m)*  
**Soirée : Diaporama Mexique**

**7<sup>ème</sup> jour**

**Journée randonnée « La tête de Louis XVI »**  
*Magnifique belvédère sur la basse vallée de l'Ubaye et le village de Riouclar (Dén. 1000 m)*

**Soirée : Buffet dansant**

**8<sup>ème</sup> jour**

*Départ en matinée.*

**PRESTATIONS**

- ◆ Hébergement et restauration (café et vin)
- ◆ Entrée de visite (musée,...)
- ◆ L'animation du soir
- ◆ linge de toilette et de table fournis.
- ◆ L'encadrement des randonnées par 1 accompagnateur moyenne montagne du village.
- ◆ Service Bagages Arrivée/Départ si besoin

**TARIF PAR PERSONNE :**

2011	Chalet	Espace Ubaye
Période normale	397 €	432 €
Période Coup de coeur	376 €	411 €

LOU RIOUCLAR  
 CAP FRANCE  
 Relais Découverte ♥♥♥  
 04340 REVEL-MEOLANS  
 ☎ : 04.92.80.75.75



**CONTRAT DE RESERVATION**  
**«ASCE 06 »**

N° Agrément :

- Ministère du tourisme : 97-1614

- Jeunesse et Sports : 00476ET0179

ENTRE :

L'ASCE 06

Représenté(e) par Mme PELINI MARIE AURORE, LES MIMOSEES BAT C3 ,54 CHEMIN DU VAL FLEURI, 06800 CAGNES SUR MER

ET :

L'Association des Maisons Familiales de Seyne Les Alpes, gestionnaire du Relais Cap France "LOU RIOUCLAR" représentée par son directeur, MR Bertrand AUGER.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

**ARTICLE 1 – SEJOUR**

Le Relais CAP FRANCE LOU RIOUCLAR s'engage à accueillir un groupe composé de 20 personnes environ aux dates suivantes :

**du samedi 10 septembre en soirée au samedi 17 septembre 2011 avec panier repas**

**ARTICLE 2 - TARIFS**

Le prix du séjour est fixé à : **397 €uros par personne**

Il comprend :

- ◇ Pension complète (café et vins à volonté midi et soir), base chambre double
  - Logement au Chalet (bâtiment principal du village vacances)
- ◇ Les prestations selon avant programme défini, encadrement par un accompagnateur moyenne montagne.
- ◇ L'animation du soir
- ◇ Mise à disposition des infrastructures (piscine couverte chauffée, espace Remise en forme (sauna, hammam, spa, ...) tennis, etc...)
- ◇ Ménage des chambres en milieu de séjour
- ◇ Prestation Bagages à l'arrivée et au départ si besoin

**ARTICLE 3 – PENSION**

1 - Logement

- ◆ Une permanence est assurée 24h/24.
- ◆ L'hébergement des résidents se fait en chambre à 2 lits. Les draps sont fournis, ainsi que le linge de table et de toilette.
- ◆ Il peut être mis à la disposition du groupe, quelques chambres individuelles, moyennant un supplément de 15 €uros par nuit.
- ◆ Les draps de bains (pour la piscine) ne sont pas fournis.
- ◆ Une prestation « Service Chambres » peut être fournie sur simple demande moyennant un supplément de 10 €uros par jour et par chambre.

2 - Nourriture

- ◆ La nourriture est familiale, saine, abondante et variée, faisant appel à la gastronomie régionale. Les horaires des repas sont fixés en fonction des impératifs d'excursions et prévus en début du séjour.

3 - Animation

LOU RIOUCLAR met à votre disposition ses infrastructures : Bibliothèque, télévision, jeux d'intérieur, tennis, piscine couverte chauffée, salons et propose toutes sortes de soirées.

4 - Piscine

La piscine est une piscine privée et conformément à la législation, non surveillée. Toute personne désirant l'utiliser le fait sous sa propre responsabilité, et en aucun cas sous la responsabilité de LOU RIOUCLAR ou de son personnel.

#### **ARTICLE 4 - ASSURANCE**

Une assurance couvrant sa responsabilité civile est souscrite par le centre d'accueil.

#### **ARTICLE 5 – ADHESION - TAXE DE SEJOUR**

Votre organisme (Association, Fédération, etc...) adhèrera à l'Association des Maisons Familiales de SEYNE LES ALPES, gestionnaire du Relais Cap France LOU RIOUCLAR et versera une cotisation de **46 €** pour l'année civile.

Une taxe de séjour au profit de la communauté de commune de la Vallée de l'Ubaye est perçue sur tous les séjours touristiques. Son montant est fixé à **0.6 €uros par personne et par jour**.

#### **ARTICLE 6 - ANNULATION-RAPATRIEMENT**

Conformément à la législation, nous vous offrons la possibilité de souscrire un contrat d'Assurances Annulation-Rapatriement « GROUPES » auprès de la Compagnie CORNHILL FRANCE, représentant 3.5 % du montant global du séjour (avec un minimum de 10 € par personne). Le contrat ne sera accepté par CORNHILL que s'il est souscrit lors de la signature de votre contrat de réservation. D'autre part, il vous faudra fournir la liste nominative des participants en même temps que votre souscription.

Dans la mesure où vous ne souscrivez pas d'Assurance Annulation, toute annulation de séjour, motivée ou non, verra l'Association des Maisons Familiales de Seyne :

- **facturer 30 % du séjour pour toute annulation intervenant + de 30 jours avant le début du séjour**
- **facturer 80 % du séjour pour toute annulation intervenant entre 30 et 8 jours avant le début du séjour**
- **facturer 100 % du séjour pour toute annulation intervenant – de 8 jours avant le début du séjour**

Contrat d'annulation CORNHILL FRANCE (3.5 %) souscrit

OUI

NON

#### **ARTICLE 7 - REGLEMENT DES FRAIS DE SEJOUR**

Les frais de séjour seront réglés de la manière suivante :

20% des frais de séjour à la signature du contrat, 40% un mois avant l'arrivée, le solde des frais à réception de la facture présentée par Le Relais Cap France LOU RIOUCLAR.

#### **ARTICLE 8 – CONDITIONS « BIENVENUE CHEZ CAP FRANCE »**

Selon votre effectif et la durée de votre séjour : confère document joint.

#### **OBSERVATIONS PARTICULIERES :**

**10 chambres mises à disposition au Chalet  
Transport à votre charge**

Fait à

Le

Pour

Fait à REVEL-MEOLANS

Le

Pour L'Association des MFV de Seyne les Alpes

Bertrand AUGER  
Directeur de LOU RIOUCLAR

**« BIENVENUE CAP FRANCE »  
GROUPES 2010/2011**

➤ **Pour un 1<sup>er</sup> séjour au sein de CAP FRANCE :**

- **UNE REMISE DE BIENVENUE** (sur votre séjour) de :

<b>Effectif</b>	<b>7 jours/6 nuits minimum</b>	<b>5 j/4 n minimum</b>
35 pers. payantes et plus	<b>250 €</b>	<b>100 €</b>
de 20 à 34 pers. payantes	<b>100 €</b>	/

➤ **Pour chaque nouveau séjour dans un Relais CAP FRANCE :**

- **UN « CHEQUE FIDELITE »** à valoir pour un prochain séjour dans l'un des relais figurant dans la brochure Cap France « Groupes » ou « Randonnées », d'une valeur de :

<b>Effectif (mini 10 pers.)</b>	
< 20 personnes payantes	<b>1 € / jour / personne</b>
≥ 20 personnes payantes	<b>1.50 € / jour / personne</b>

➤ **Pour tous les séjours :**

- **UN APERITIF DE BIENVENUE « TERROIR ET CHAMPAGNE »** pour les séjours supérieurs à 4 nuits minimum
- **UNE GRATUITE** au dessus de 40 personnes payantes

**La remise FFRP (5%)** est cumulable avec le chèque fidélité, mais pas avec la remise de bienvenue